

*Redynamisation d'espace dédié à la lecture dans les écoles : dotation*

*Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, le Ministère de l'Éducation nationale entend encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles, particulièrement dans les secteurs pour lesquels l'accès quotidien aux livres doit être facilité.*

*Pour ces dernières, le ministère lance un plan d'équipement pluriannuel qui vise à permettre la constitution de fonds de bibliothèques à partir de projets élaborés par les équipes pédagogiques. Des crédits supplémentaires, sous réserve de leur inscription en loi de finances, seront attribués au cours des années suivantes pour entretenir, renouveler et enrichir ces fonds.*

*La Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale nous a sollicités pour adhérer à ce programme et en date du 6 Novembre 2018, la Commission d'Attribution de l'Inspection Académique de l'Éducation Nationale a décidé d'allouer à notre école 2200 € au titre du financement État.*

*Cette somme nous sera versée si la Commune s'engage à compléter financièrement les moyens attribués par l'Éducation Nationale à hauteur de 1000 € pour l'achat d'ouvrages, matériel de gestion et fournitures de meubles et installation de l'espace lecture.*

*Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'adhérer à cette opération*

*Délibération adoptée à l'unanimité*